

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-quatorzième session du Comité permanent  
Lyon (France), 7 - 11 mars 2022

Questions d'interprétation et application

Respect général de la Convention et lutte contre la fraude

ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT A L'ECHELLE NATIONALE :  
RAPPORT DU SECRETARIAT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. A sa 18e session (CoP18, Genève, 2019), la Conférence des Parties a adopté les décisions 18.71 à 18.73, *Études du commerce important à l'échelle nationale* comme suit :

**18.71 À l'adresse du Secrétariat**

*Le Secrétariat :*

- a) *examine les « perspectives et recommandations » relatives aux études du commerce important à l'échelle nationale, telles qu'elles sont énoncées à l'annexe du document AC30 Doc. 12.3/PC24 Doc. 13.3, y compris les ressources requises pour ces études, et fournit un avis indiquant si les questions scientifiques et de gestion identifiées dans l'étude du commerce important à l'échelle nationale pour Madagascar peuvent être traitées par d'autres mécanismes ou programmes d'activités CITES existants, y compris des activités de renforcement des capacités et la proposition de Programme d'aide au respect de la Convention, ou s'il conviendrait de créer un nouveau mécanisme propre à fournir un soutien ciblé aux Parties au niveau national;*
- b) *détermine comment les Parties pourraient remplir les conditions de demande de soutien pour une « étude du commerce important à l'échelle nationale » dans le cadre de mécanismes existants ou de tout nouveau mécanisme ; et*
- c) *prépare un rapport sur ses conclusions et recommandations, pour examen par le Comité pour les animaux et par le Comité pour les plantes, respectivement à leur 32e et 26e sessions, puis par le Comité permanent à sa 74e session.*

**18.72 À l'adresse du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes**

*Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes examinent le rapport du Secrétariat, et font des recommandations au Comité permanent ou à la Conférence des Parties, selon le cas.*

**18.73 À l'adresse du Comité permanent**

*Le Comité permanent examine à sa 74e session le rapport et les recommandations du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes et, en consultation avec le Secrétariat, formule des recommandations pour examen à la 19e session de la Conférence des Parties, lesquelles peuvent*

*inclure des propositions d'amendements à la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18), Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II, ou autres résolutions existantes, ou une proposition pour une nouvelle résolution.*

3. Lors de la 18<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, les Parties ont adopté les décisions 18.39 à 18.46, Renforcement des capacités, et les décisions 18.68 à 18.70, Programme d'aide au respect de la Convention (PAR), qui sont présentées respectivement dans les annexes 1 et 2 de ce document. Il existe une certaine complémentarité et interdépendance entre ces deux axes de travail et les décisions relatives à l'étude du commerce important à l'échelle nationale.

#### Historique

4. Comme exposé à l'Annexe du document AC30 Doc. 12.3/PC24 Doc. 13.3 (en anglais uniquement), l'étude du commerce important à l'échelle nationale a été conçue comme un mécanisme permettant de traiter les problèmes systémiques, liés aux défis institutionnels ou plus généraux plutôt que propres aux espèces, en produisant des avis de commerce non-préjudiciable à l'échelle nationale.
5. L'étude de Madagascar a été faite entre 2001-2008, le pays ayant été sélectionné comme un pays frappé par un certain nombre de problèmes systémiques qui ont engendré de vives préoccupations au sein des Comités de la CITES pour les animaux et pour les plantes. Les Annexes au document AC30 Doc. 12.3/PC24 Doc. 13.3 donnent une vision d'ensemble de l'Étude du commerce important pour Madagascar ; présente les progrès accomplis et les défis ; en tire les enseignements à retenir ; et émet des recommandations pour de futures études du commerce important à l'échelle nationale.
6. La partie Perspectives et recommandations concernant l'étude du commerce important à l'échelle nationale, comme décrite en Annexe du document AC30 Doc. 12.3/PC24 Doc. 13.3, présente un certain nombre de recommandations pour les études futures, comme résumé ci-après :
  - a) nécessité d'adopter une approche du renforcement des capacités volontaire, et une évaluation des besoins claire ;
  - b) établir dès le début un mécanisme de financement structuré d'après les besoins financiers identifiés préalablement ;
  - c) étudier le développement d'un système de mentorat, où des experts externes travaillent avec les organes CITES du pays en question sur le développement des avis de commerce non-préjudiciables (ACNP) pour les espèces clés et aident à définir des modèles de bonnes pratiques en matière d'application de la CITES ;
  - d) possibilité d'une orientation externe *in-situ*, sous la forme d'un comité mixte, composé de représentants nationaux travaillant aux côtés d'examineurs indépendants extérieurs ;
  - e) l'engagement par le Comité permanent et la mise en place de liens avec les autres mécanismes concernés de la Convention serait donc pertinent. Cela pourrait inclure, par exemple, des mesures en vertu de l'Article XIII de la Convention et en lien avec la Résolution Conf. 3.4 sur la *Coopération technique*, les Décisions 17.31 à 17.35 sur le *Renforcement des capacités* et la Résolution Conf. 16.7 (Rev. CoP17) sur les *Avis de commerce non-préjudiciables*.
  - f) établir un échéancier structuré et clairement délimité avec les étapes clés définies et une date finale souhaitée ;
  - g) nécessité d'adopter une approche durable au long-terme (par ex. Mettre l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, mettre en application les amendements en matière de règlement si nécessaire, et rédiger des guides et procédures opérationnelles normalisées), pour répondre au problème de fluctuation des effectifs au sein des organes CITES et minimiser les risques de perte de capacités ;
  - h) établir des indicateurs pour mesurer l'avancement des Études, avec des collectes de données avant, pendant et après l'Étude afin d'alimenter ces indicateurs ;
  - i) un suivi et une évaluation à plus long-terme pour s'assurer que les améliorations soient durables dans le temps ; et

- j) définir des critères de sélection auxquels les pays éligibles doivent satisfaire afin de garantir que les ressources soient allouées là où elles sont le plus nécessaires.

#### Conclusions des discussions de l'AC31 et PC25

7. La Décision 18.71, paragraphe c), prévoit que le Secrétariat prépare un rapport sur ses conclusions et recommandations, pour examen par les Comités pour les animaux et pour les plantes, respectivement à leurs 32<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> sessions, puis par le Comité permanent à sa 74<sup>ème</sup> session. Cependant, en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, il n'y a eu qu'une seule session du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes pendant la période intersessions actuelle. Le compte-rendu de l'avancement des activités du PAR et de renforcement des capacités via le groupe de travail du Comité permanent sur le renforcement des capacités ne sera fait qu'à la SC74, qui doit avoir lieu après l'AC31 et PC25.
8. Lors de la réunion conjointe AC31 et PC25, le document AC31 Doc. 13.5/PC25 Doc. 15.6 a fait le parallèle entre les travaux sur l'Étude du commerce important à l'échelle nationale, le renforcement des capacités (Décisions 18.38 à 18.46) et le Programme d'aide au respect de la Convention (Décisions 18.68 à 18.70)
9. Les Comités pour les animaux et pour les plantes ont estimé qu'il était prématuré d'évaluer si les problèmes scientifiques et de gestion identifiés dans l'Étude du commerce important de Madagascar pouvaient être traités à travers le PAR, ou si un nouveau mécanisme devait être conçu pour apporter un soutien ciblé aux Parties dans le cadre de l'ÉCI à l'échelle nationale.
10. Les Comités pour les animaux et pour les plantes ont convenu de demander à ce que les Présidents de leurs Comités respectifs consultent leurs membres et responsables au regard de la Décision 18.72 dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs (AC31 Doc. 7.2 and PC25 Doc. 7.2) et représentent les avis de leurs Comités sur ces questions au sein du groupe de travail intersessions du Comité permanent sur le renforcement des capacités ainsi qu'à la 74<sup>ème</sup> session du Comité permanent. De plus, ils suggèrent de travailler avec le Secrétariat sur l'élaboration de recommandations relatives à l'Étude du commerce important à l'échelle nationale et présenter les conclusions de ces travaux à la Conférence des Parties en sa 19<sup>ème</sup> session.

#### Examen des mécanismes et activités CITES existants

11. Le Secrétariat remarque que les Parties à la CITES disposent d'un éventail d'outil existants (et d'autres sont en cours de développement) pour les aider dans la gestion d'un bon nombre des problématiques soulevées ci-dessus. Ceux-ci comprennent le développement d'orientations sur les ACNP, les programmes de renforcement des capacités CITES, ainsi que le PAR.
12. En application de la Décision 18.132, le Secrétariat a entrepris une révision du matériel et des orientations relatifs aux ACNP actuellement à disposition des Parties, afin d'identifier les lacunes et besoins, et de convenir de mettre à jour ou de développer de nouveaux supports selon les besoins ; et organisera un atelier d'experts dédié en 2022, dont les résultats seront rendus disponibles en 2022 et 2023. (voir le document [AC31 Doc. 14.1/PC25 Doc. 17](#)).
13. Les Décisions 17.109 (Rev. CoP18) et 17.110 (Rev. CoP18) chargent également le Secrétariat de concevoir un guide intuitif ainsi qu'un module de formation complet sur l'Étude du commerce important (y compris des études de cas appropriées). Des financements ont été obtenus pour entreprendre ses travaux de pair avec le système de gestion et de suivi de l'Étude du commerce important, qui est en cours de développement en vertu de la Décision 17.108 (Rev. CoP18), grâce au généreux soutien de l'Union Européenne. L'application de ces Décisions fournira d'importants outils et ressources aux Parties incluses dans la procédure d'Étude du commerce.
14. Les progrès réalisés dans l'application des Décisions 18.39 à 18.46 sur le *Renforcement des capacités* sont disponibles pour la présente session au document SC74 Doc. 22, tandis que les progrès réalisés dans l'application des décisions 18.68 à 18.70, *Programme d'aide au respect de la Convention (PAR)* sont détaillés au document SC74 Doc. 29 et résumés ci-dessous.

#### Progrès réalisés dans la mise en œuvre du PAR (Décisions 18.68 à 18.70)

15. Le PAR rationalise et renforce l'assistance offerte par le Secrétariat aux Parties soumises à des mesures de respect de la Convention dans le cadre des mécanismes de respect de la CITES. Il comprend entre autres l'étude du commerce important ainsi que les recommandations approuvées par le Comité pour les animaux

et le Comité pour les plantes. L'objectif du PAR est de renforcer la capacité des autorités CITES, en se concentrant tout particulièrement sur leurs besoins en matière de respect de la Convention. Il fournit aux organes de gestion et aux autorités scientifiques un soutien sur mesure pour appliquer la Convention de manière efficace et traiter de manière intégrale les questions juridiques, scientifiques, de lutte contre la fraude et autres questions pertinentes. Le PAR s'applique surtout aux cas pluridimensionnels et persistants de non-respect de la Convention et lorsque le non-respect découle de contraintes en matière de capacités et non d'un manque de volonté ou d'engagement politiques. En plaçant les Parties concernées au cœur du programme, le PAR devrait permettre à ces Parties d'accorder un ordre de priorité aux différentes interventions et d'en établir la chronologie, de tirer parti des ressources à leur disposition, de garantir la cohérence et d'optimiser les efforts, et ce tout en évitant d'offrir une assistance qui soit fragmentée, mal coordonnée ou à double emploi. Le PAR est piloté par les Parties, tandis que le Secrétariat et ses partenaires apportent un soutien technique en s'appuyant sur les capacités existantes et les efforts entrepris par les parties prenantes concernées.

16. Dans le cadre du processus du PAR, le Secrétariat a entrepris une analyse complète des forces et besoins des Parties afin d'identifier les Parties prioritaires ayant la capacité d'absorption requise, qui pourraient bénéficier de cette assistance. L'analyse a tenu compte d'un certain nombre de facteurs, comme : les affaires courantes dans le cadre des procédures de respect de la CITES et les mesures de conformité connexes tel que défini dans la Résolution Conf. 14.3 (Rev. CoP18) sur les *Procédures CITES pour le respect de la Convention*, y compris l'Étude du commerce important (ECI) ; les volumes importants d'exportation d'espèces inscrites à la CITES ; les demandes officielles des Parties pour un soutien au renforcement des capacités liées au respect de la Convention reçues par le Secrétariat ; les projets et activités en cours liés à la CITES [par ex. le Programme CITES sur les espèces d'arbres (CTSP), le Système de suivi à long terme de l'abattage illicite d'éléphants (MIKE), le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), et le projet BioTrade de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur le strombe géant, etc.] ; l'équilibre géographique et le potentiel d'impact.
17. Cette analyse a conduit à une sélection de sept pays : la République démocratique du Congo, la Guinée, le Mozambique, le Nigéria, les Îles Salomon, le Suriname, et le Togo. Au sein de cette sélection, la Guinée, le Nigeria, le Suriname et le Togo ont été choisis pour une phase expérimentale du PAR et ces travaux ont pu être lancés grâce au financement de l'Union Européenne et de la Suisse (voir document SC74 Doc. 29). Un appui intensif en matière de respect de la Convention est également apporté à la République démocratique populaire du Lao et à Madagascar par le biais d'autres canaux de coopération.

#### Évaluation par le Secrétariat

18. Afin d'évaluer l'impact que le PAR peut avoir sur les cas d'ECI, le Secrétariat a procédé à une analyse de tous les cas d'ECI, qui est présenté en Annexe 3 du présent document. Cet examen classait provisoirement chaque pays de l'ECI entre trois catégories. Les pays de Catégorie A sont ceux qui ont le plus besoin d'appui ; les pays de Catégorie B sont ceux qui ont besoin d'un certain appui et les pays de la Catégorie C font l'objets de cas en cours qui n'ont pas donné lieu à une recommandation de suspension du commerce.
19. Cette analyse a identifié 12 pays comme ayant le plus besoin d'appui (Catégorie A). Parmi lesquels, cinq (la République démocratique du Congo, la Guinée, le Mozambique, le Nigéria, les Îles Salomon, le Suriname, et le Togo) ont été identifiés comme pays prioritaires dans le cadre du PAR et, au document SC74 Doc. 30.1, il est proposé que les Fidji soient retirées de l'ECI à la présente session.
20. Cette analyse a identifié six pays comme relevant de la Catégorie A (ayant le plus besoin d'appui) qui n'avaient pas été identifiés comme pays prioritaires dans la sélection initiale dans le cadre du PAR : le Bénin, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Ghana, le Mali et la République-Unie de Tanzanie. Le Secrétariat sera en mesure d'apporter un appui direct à ces pays pour traiter les recommandations de l'ECI en suspens, grâce au financement des États-Unis d'Amérique.

#### Conclusions du Secrétariat

21. Le Secrétariat est d'avis que les problématiques scientifiques et de gestion identifiées dans l'Étude du Commerce Important de Madagascar peuvent être intégrées à d'autres mécanismes ou activités CITES existants, plus particulièrement le Programme d'aide au respect de la Convention. Il en conclut qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer de nouveaux mécanismes pour apporter un soutien ciblé aux Parties à l'échelle nationale.

## Recommandations

22. Le Comité permanent est invité à appuyer les conclusions du Secrétariat, à savoir que les problématiques scientifiques et de gestion identifiées dans l'Étude du Commerce Important de Madagascar peuvent être intégrées à d'autres mécanismes ou activités CITES existants et qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer de nouveaux mécanismes pour apporter un soutien ciblé aux Parties à l'échelle nationale ; et de transmettre cela à la 19<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties.

DECISIONS ADOPTEES PAR LA COP18  
SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

**18.39 À l'adresse des Parties**

Les Parties sont invitées à:

- a) communiquer des informations au Secrétariat sur le matériel et les efforts de renforcement des capacités qui pourraient être échangés entre les Parties ;
- b) utiliser le Collège virtuel CITES pour soutenir les activités de renforcement des capacités et fournir au Secrétariat les contributions et l'appui financier nécessaires pour mettre à jour et améliorer ses services, y compris la traduction du contenu dans les langues nationales ;
- c) utiliser les rapports sur l'application de la CITES et exprimer directement leur intérêt pour faire connaître au Secrétariat leurs besoins en matière de renforcement des capacités ;
- d) soutenir les efforts de renforcement des capacités d'autres Parties en proposant des bourses pour la formation en personne ou des possibilités de formation, et en traduisant le matériel dans des langues autres que les langues de travail de la Convention ; et
- e) échanger les suggestions, données d'expérience et informations concernant l'élaboration d'un cadre de renforcement des capacités en réponse à la notification aux Parties publiée par le Secrétariat au titre de la décision 18.46, paragraphe a).

**18.40 À l'adresse du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes**

Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes examinent le rapport du Secrétariat demandé dans la décision 18.46, paragraphe c) et formulent des observations et des recommandations pour le Comité permanent.

**18.41 À l'adresse du Comité permanent**

Le Comité permanent crée un groupe de travail sur le renforcement des capacités chargé de le conseiller sur les mesures énoncées aux articles 18.42 et 18.43 en vue de l'élaboration d'un cadre intégré pour le renforcement des capacités visant à améliorer l'application de la Convention. Le groupe de travail comprend, sans toutefois s'y limiter, des membres du Comité permanent, du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes, du Sous-Comité des finances et du budget, et du Secrétariat. Le groupe de travail comprend également une représentation équilibrée des Parties de chaque région, ainsi que des Parties qui sont des donateurs et des Parties qui bénéficient d'un appui au renforcement des capacités.

**18.42 À l'adresse du Comité permanent**

Le Comité permanent fournit des orientations au Secrétariat sur l'amélioration et la consolidation des domaines de renforcement des capacités, en tenant compte des discussions relatives au Programme d'aide au respect de la Convention et des Études du commerce important à l'échelle nationale, ainsi que du débat sur l'élaboration d'un cadre exhaustif de renforcement des capacités, décrit dans la décision 18.41.\*

---

\* Le Secrétariat estime que l'intention était de référer à la décision 18.41 et non à la décision 18.43.

#### **18.43 À l'adresse du Comité permanent**

Le Comité permanent entreprend les tâches suivantes :

- a) examiner la résolution Conf. 3.4, Coopération technique, en vue d'intégrer les besoins en matière de renforcement des capacités ;
- b) examiner les contributions et les recommandations du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes conformément à la décision 18.40 ; et
- c) faire des recommandations, notamment par un projet de résolution, nouveau ou révisé, ainsi que des modèles, des outils et des documents d'orientation sur le renforcement des capacités, le cas échéant, sur la base des résultats des travaux figurant dans la décision 18.46 et des documents CoP18 Doc. 21.2 et Doc. 21.3, pour examen par la Conférence des Parties à sa 19e session.

#### **18.44 À l'adresse du Secrétariat**

- a) rassemble des informations sur le matériel et les efforts de renforcement des capacités des Parties, entre autres, et les met à la disposition de toutes les Parties sur le site web de la CITES ;
- b) sous réserve de fonds externes disponibles, entreprend la révision et l'amélioration du site web de la CITES et du Collège virtuel CITES, y compris de certains cours en ligne, pour mettre à jour le contenu et pour améliorer leur efficacité du point de vue de la fourniture de ressources, aux Parties, pour le renforcement des capacités ;
- c) sous réserve de fonds externes disponibles, fournit un appui aux Parties relatif au respect de la Convention et en général en matière de renforcement des capacités ;
- d) informe le Comité permanent, le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes du moment où il est nécessaire qu'ils révisent le matériel de renforcement des capacités ou qu'ils y apportent leur contribution ; et
- e) sous réserve de fonds externes disponibles, continue de coopérer avec des institutions et organisations pour assurer aux Parties une aide conjointe en matière de renforcement des capacités intéressant la CITES et fournit des bourses d'études pour la formation en personne ou des possibilités de formation, et traduit les documents dans les langues autres que les langues de travail de la Convention, notamment avec : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Plateforme intergouvernementale, scientifique et politique, sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) (y compris chacun de ses partenaires), le Centre du commerce international (CCI), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Université internationale d'Andalousie, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

#### **18.45 À l'adresse du Secrétariat**

En menant ces activités de renforcement des capacités, le Secrétariat porte une attention particulière aux besoins des Parties identifiées dans le cadre des procédures de respect de la Convention, aux Parties ayant récemment adhéré, aux Parties qui sont des pays en développement et aux Petits États insulaires en développement.

#### **18.46 À l'adresse du Secrétariat**

Le Secrétariat :

- a) sur la base du document CoP18 Doc. 21.3 annexe 5 et en consultation avec le Comité permanent, élabore un questionnaire et adresse une notification aux Parties en transmettant le questionnaire afin de recueillir des informations pour contribuer à l'élaboration d'un cadre intégré pour le renforcement des capacités ;

- b) assure la liaison avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement afin de recueillir des informations sur la façon dont leurs efforts de renforcement des capacités sont ciblés, réalisés et suivis ;
- c) prépare un rapport résumant les résultats de la mise en œuvre de la décision 18.46, paragraphes a) et b), les résultats du groupe de travail sur l'évaluation des besoins résumés dans le document SC66 Doc. 20.2 (Rev.1), et les informations sur les besoins en matière de renforcement des capacités fournies par les Parties dans leurs rapports de mise en œuvre, pour examen par le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes ; et
- d) sous réserve de la disponibilité d'un financement externe et en consultation avec le Comité permanent, le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes, ainsi que le Sous-Comité des finances et du budget, organise un atelier qui facilitera les travaux du Comité permanent énoncés dans les décisions 18.42 et 18.43.



DECISIONS ADOPTEES PAR LA COP18 SUR  
LE PROGRAMME D'AIDE AU RESPECT DE LA CONVENTION

**18.68 À l'adresse des Parties**

Les Parties sont invitées à :

- a) fournir un appui financier et technique aux Parties qui font l'objet de mécanismes pour le respect de la Convention et autres mesures de respect de la Convention décrits dans la résolution Conf. 14.3 (Rev. CoP18), Procédures CITES pour le respect de la Convention, pour renforcer encore leurs capacités institutionnelles, notamment par la possibilité d'un « déploiement » ou d'une « délégation » à court terme auprès des Parties concernées et d'activités de renforcement des capacités par des pairs dans le cadre du Programme d'aide au respect de la Convention (par exemple, coopération bilatérale et mentorat par des autorités homologues d'autres Parties) ; et
- b) fournir au Secrétariat toute information pertinente sur le financement bilatéral ou multilatéral ou l'assistance technique fournie aux Parties soumises aux mesures de respect de la CITES afin de garantir l'application efficace des dispositions de la Convention et des recommandations du Comité permanent.

**18.69 À l'adresse du Secrétariat**

Le Secrétariat, sous réserve de la disponibilité de fonds extérieurs, établit un Programme d'aide au respect de la Convention (PAR) :

- a) envoie une notification aux Parties demandant des informations sur toute aide au respect de la Convention actuellement fournie par des entités gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales ;
- b) sur demande, conduit des missions techniques et facilite l'organisation de mécanismes de coordination de l'aide à l'échelle du pays pour des Parties sélectionnées éligibles au Programme d'aide au respect de la Convention ;
- c) en consultation avec le Master en « gestion et conservation des espèces dans le commerce : le cadre international » accueilli par l'Université internationale d'Andalousie et d'autres masters pertinents, explore la possibilité et la faisabilité de former et déployer des consultants à court terme ou des stagiaires en vue d'aider les Parties à bénéficier du Programme d'aide au respect de la Convention ;
- d) en consultation avec le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'organismes d'aide au développement de pays donateurs potentiels, explore la possibilité et la faisabilité de renforcer l'élément fondé sur le respect du Programme mondial pour les espèces sauvages du FEM et d'autres programmes pertinents, en élaborant un sous-programme sur l'aide au respect de la Convention tenant compte des recommandations du Comité permanent et des besoins des Parties concernées ;
- e) en collaboration avec le Protocole de Montréal et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, conduit une évaluation rapide des enseignements de l'application d'un Programme d'aide au respect dans le cadre du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal et de toute autre initiative semblable fournissant spécifiquement ce type d'aide ; et
- f) rend compte au Comité permanent des progrès réalisés dans l'application des décisions 18.68 et 18.69 et de la faisabilité d'inscrire un élément d'aide au respect de la Convention dans le Programme mondial pour les espèces sauvages du FEM et d'autres programmes pertinents.

**18.70 À l'adresse du Comité permanent**

Le Comité permanent surveille les progrès d'application du Programme d'aide au respect de la Convention (PAR) ; examine si la résolution Conf. 14.3 (Rev. CoP18), Procédures CITES pour le respect de la Convention, doit être amendée pour refléter la création du PAR et évalue le rapport soumis par le Secrétariat concernant la collaboration avec le Master en « gestion et conservation des espèces dans le commerce : le cadre international » accueilli par l'Université internationale d'Andalousie et d'autres masters pertinents ; la faisabilité d'inscrire un élément d'aide au respect de la Convention dans le Programme mondial pour les espèces sauvages du FEM et autres programmes pertinents ; et fait rapport sur ses conclusions et recommandations à la 19e session de la Conférence des Parties.

SECRETARIAT ASSESSMENT OF SPECIES/COUNTRY COMBINATIONS CURRENTLY IN THE REVIEW OF SIGNIFICANT TRADE (RST),  
INCLUDING ONGOING CASES AND THOSE SUBJECT TO A RECOMMENDATION TO SUSPEND TRADE, AS OF JANUARY 2022).  
CATEGORY A COUNTRIES ARE HIGHLIGHTED

| Country                             | Species                                                                                                                            | Date of validation of recommendation to suspend trade (if cases are not ongoing) | No. of suspensions (No. in place >10 years) | No. of ongoing cases | No. species for which recommendations were formulated post CoP14<br><br>(i.e. categorised as 'urgent/possible concern' <sup>2</sup> or 'action is needed' <sup>3</sup> ) | Country requesting assistance | Provisional categorization (A-C)<br><br>A = Most in need of assistance<br>B = In need of some assistance<br>C = Cases ongoing | Ongoing support<br><br>(** indicates countries that are considered most in need of assistance that have not been selected under the current phase of the CAP) |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1) Algeria                          | 1) <i>Anguilla anguilla</i>                                                                                                        | Ongoing                                                                          | -                                           | 1                    | 1                                                                                                                                                                        |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                               |
| 2) Belize                           | 2) <i>Myrmecophila tibicinis</i>                                                                                                   | 15 June 2010                                                                     | 1 (1)                                       | -                    | 1                                                                                                                                                                        |                               | B                                                                                                                             |                                                                                                                                                               |
| 3) Benin                            | 3) <i>Pandinus imperator</i><br>4) <i>Chamaeleo gracilis</i><br>5) <i>Chamaeleo senegalensis</i><br>6) <i>Kinixys homeana</i>      | 2 May 2013<br>3 February 2016<br>3 February 2016<br>3 February 2016              | 4 (0)                                       | -                    | 4                                                                                                                                                                        | Y                             | A                                                                                                                             | **                                                                                                                                                            |
| 4) Cameroon                         | 7) <i>Prunus africana</i><br>8) <i>Triceros quadricornis</i><br>9) <i>Triceros montium</i>                                         | Ongoing<br>15 March 2016<br>20 January 2020                                      | 2 (0)                                       | 1                    | 4                                                                                                                                                                        | Y                             | A                                                                                                                             | CTSP for <i>Prunus</i>                                                                                                                                        |
| 5) Congo                            | 10) <i>Pericopsis elata</i>                                                                                                        | Ongoing                                                                          | -                                           | 1                    | 2                                                                                                                                                                        |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                               |
| 6) Côte d'Ivoire                    | 11) <i>Pericopsis elata</i>                                                                                                        | 7 September 2012                                                                 | 1 (0)                                       | -                    |                                                                                                                                                                          |                               | B                                                                                                                             | CTSP for <i>P. elata</i>                                                                                                                                      |
| 7) Democratic Republic of the Congo | 12) <i>Poicephalus fuscicollis</i><br>13) <i>Poicephalus guillemi</i><br>14) <i>Prunus africana</i><br>15) <i>Pericopsis elata</i> | 9 July 2001<br>Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing                                     | 1 (1)                                       | 3                    | 4                                                                                                                                                                        | Y                             | A                                                                                                                             | <b>Selected as CAP priority country</b><br>CTSP for <i>Prunus</i> and <i>P. elata</i>                                                                         |
| 8) Equatorial Guinea                | 16) <i>Prunus africana</i><br>17) <i>Triceros feae</i>                                                                             | 3 February 2009<br>7 September 2012                                              | 2 (1)                                       | -                    | 1                                                                                                                                                                        |                               | A                                                                                                                             | **                                                                                                                                                            |
| 9) Fiji                             | 18) <i>Pterogyra simplex</i><br>19) <i>Pterogyra sinuosa</i>                                                                       | 3 February 2016<br>3 February 2016                                               | 2 (0)                                       | -                    | 2                                                                                                                                                                        | Y                             | A                                                                                                                             | Proposed for removal from RST at SC74                                                                                                                         |
| 10) Ghana                           | 20) <i>Pandinus imperator</i><br>21) <i>Chamaeleo gracilis</i>                                                                     | 12 August 2014<br>3 February 2016                                                | 3 (0)                                       | -                    | 3                                                                                                                                                                        | Y                             | A                                                                                                                             | **                                                                                                                                                            |

<sup>2</sup> Following CoP14, CoP15 and CoP16

<sup>3</sup> Following CoP17

| Country                              | Species                                                                                                                                                                             | Date of validation of recommendation to suspend trade (if cases are not ongoing)                               | No. of suspensions (No. in place > 10 years) | No. of ongoing cases | No. species for which recommendations were formulated post CoP14 (i.e. categorised as 'urgent/possible concern <sup>2</sup> ' or 'action is needed <sup>3</sup> ') | Country requesting assistance | Provisional categorization (A-C)<br><br>A = Most in need of assistance<br>B = In need of some assistance<br>C = Cases ongoing | Ongoing support (** indicates countries that are considered most in need of assistance that have not been selected under the current phase of the CAP) |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                      | 22) <i>Chamaeleo senegalensis</i>                                                                                                                                                   | 3 February 2016                                                                                                |                                              |                      |                                                                                                                                                                    |                               |                                                                                                                               |                                                                                                                                                        |
| 11) Grenada                          | 23) <i>Strombus gigas</i>                                                                                                                                                           | 12 May 2006                                                                                                    | 1 (1)                                        | -                    |                                                                                                                                                                    |                               | B                                                                                                                             | Direct assistance through Blue BioTrade Project                                                                                                        |
| 12) Guinea                           | 24) <i>Hippocampus algiricus</i>                                                                                                                                                    | 3 February 2016                                                                                                | 1 (0)                                        | -                    | 3                                                                                                                                                                  | Y                             | B                                                                                                                             | <b>Selected as CAP priority country</b> (pilot phase)                                                                                                  |
| 13) Guyana                           | 25) <i>Amazona festiva</i><br>26) <i>Chelonoidis denticulatus</i><br>27) <i>Amazona farinosa</i><br>28) <i>Ara ararauna</i><br>29) <i>Ara chloropterus</i>                          | Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing                                                            | -                                            | 5                    | 5                                                                                                                                                                  | Y                             | B                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 14) Haiti                            | 30) <i>Strombus gigas</i>                                                                                                                                                           | 29 September 2003                                                                                              | 1 (1)                                        | -                    |                                                                                                                                                                    | Non-Party                     |                                                                                                                               | Indirect assistance through queen conch decisions                                                                                                      |
| 15) India                            | 31) <i>Pterocarpus santalinus</i>                                                                                                                                                   | Ongoing                                                                                                        | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 16) Indonesia                        | 32) <i>Malayemys subtrijuga</i><br>33) <i>Notochelys platynota</i><br>34) <i>Cuora amboinensis</i>                                                                                  | Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing                                                                                  | -                                            | 3                    | 4                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 17) Jordan                           | 35) <i>Testudo graeca</i>                                                                                                                                                           | Ongoing                                                                                                        | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 18) Lao People's Democratic Republic | 36) <i>Dendrobium nobile</i><br>37) <i>Macaca fascicularis</i>                                                                                                                      | 3 February 2009<br>3 February 2016                                                                             | 2 (1)                                        | -                    | 5                                                                                                                                                                  | Article XIII                  | B                                                                                                                             | <b>Currently in receipt of intensive compliance assistance</b>                                                                                         |
| 19) Madagascar                       | 38) <i>Coracopsis vasa</i><br>39) <i>Furcifer labordi</i><br>40) <i>Phelsuma borai</i><br>41) <i>Phelsuma gouldi</i><br>42) <i>Phelsuma hoeschi</i><br>43) <i>Phelsuma ravenala</i> | 20 January 1995<br>20 January 1995<br>20 January 1995<br>20 January 1995<br>20 January 1995<br>20 January 1995 | 6 (6)                                        | -                    | 48                                                                                                                                                                 |                               | A                                                                                                                             | <b>Currently in receipt of intensive compliance assistance</b>                                                                                         |
| 20) Mali                             | 44) <i>Uromastix dispar</i><br>45) <i>Uromastix geyeri</i>                                                                                                                          | 22 August 2008<br>Ongoing                                                                                      | 1 (1)                                        | 1                    | 2                                                                                                                                                                  |                               | A                                                                                                                             | **                                                                                                                                                     |
| 21) Morocco                          | 46) <i>Anguilla anguilla</i>                                                                                                                                                        | Ongoing                                                                                                        | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 22) Mozambique                       | 47) <i>Cycas thouarsii</i><br>48) <i>Smaug mossambicus</i><br>49) <i>Cordylus tropidosternum</i><br>50) <i>Triceros melleri</i>                                                     | 6 December 2006<br>7 September 2012<br>10 August 2001<br>Ongoing                                               | 3 (2)                                        | 1                    | 3                                                                                                                                                                  | Y                             | A                                                                                                                             | <b>Selected as CAP priority country</b>                                                                                                                |
| 23) Nepal                            | 51) <i>Nardostachys grandiflora</i>                                                                                                                                                 | Ongoing                                                                                                        | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 24) Nicaragua                        | 52) <i>Dalbergia retusa</i>                                                                                                                                                         | Ongoing                                                                                                        | -                                            | 1                    | 2                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             | CTSP for <i>Dalbergia</i> spp.                                                                                                                         |
| 25) Niger                            | 53) <i>Chamaeleo africanus</i>                                                                                                                                                      | 7 September 2012                                                                                               | 1 (0)                                        | -                    | 1                                                                                                                                                                  |                               | B                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 26) Panama                           | 54) <i>Dalbergia retusa</i>                                                                                                                                                         | Ongoing                                                                                                        | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                  |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |

| Country                         | Species                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Date of validation of recommendation to suspend trade (if cases are not ongoing)                                                                                                           | No. of suspensions (No. in place > 10 years) | No. of ongoing cases | No. species for which recommendations were formulated post CoP14 (i.e. categorised as 'urgent/possible concern' <sup>2</sup> or 'action is needed' <sup>3</sup> ) | Country requesting assistance | Provisional categorization (A-C)<br><br>A = Most in need of assistance<br>B = In need of some assistance<br>C = Cases ongoing | Ongoing support (** indicates countries that are considered most in need of assistance that have not been selected under the current phase of the CAP) |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27) Paraguay                    | 55) <i>Bulnesia sarmientoi</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Ongoing                                                                                                                                                                                    | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                 |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 28) Senegal                     | 56) <i>Hippocampus algiricus</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3 February 2016                                                                                                                                                                            | 1(0)                                         | -                    | 1                                                                                                                                                                 |                               | B                                                                                                                             | Seahorse decisions                                                                                                                                     |
| 29) Solomon Islands             | 57) <i>Corucia zebrata</i><br>58) <i>Ornithoptera priamus</i><br>59) <i>Ornithoptera victoriae</i><br><br>60) <i>Tridacna crocea</i><br>61) <i>Tridacna derasa</i><br>62) <i>Tridacna gigas</i><br>63) <i>Tridacna maxima</i><br>64) <i>Tridacna ningaloo</i><br>65) <i>Tridacna noae</i><br>66) <i>Tridacna squarrosa</i> | 9 July 2001<br>20 January 1995<br>20 January 1995<br><br>3 February 2016<br>3 February 2016<br>3 February 2016<br>3 February 2016<br>3 February 2016<br>3 February 2016<br>3 February 2016 | 10<br>(3)                                    | -                    | 6 (+6 Tridacna)                                                                                                                                                   | Y                             | A                                                                                                                             | Selected as CAP priority country                                                                                                                       |
| 30) Suriname                    | 67) <i>Amazona farinosa</i><br>68) <i>Ara ararauna</i><br>69) <i>Ara chloropterus</i><br>70) <i>Chelonoidis denticulatus</i>                                                                                                                                                                                               | Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing                                                                                                                                                   | -                                            | 4                    | 4                                                                                                                                                                 | Y                             | B                                                                                                                             | Selected as CAP priority country (pilot phase)                                                                                                         |
| 31) Togo                        | 71) <i>Pandinus imperator</i><br>72) <i>Poicephalus fuscicollis</i><br>73) <i>Chamaeleo gracilis</i><br>74) <i>Kinixys homeana</i><br>75) <i>Varanus ornatus</i>                                                                                                                                                           | 2 May 2013<br>9 July 2001<br>Ongoing<br>Ongoing<br>Ongoing                                                                                                                                 | 2 (1)                                        | 3                    | 4                                                                                                                                                                 | Y                             | A                                                                                                                             | Selected as CAP priority country (pilot phase)                                                                                                         |
| 32) Tunisia                     | 76) <i>Anguilla anguilla</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Ongoing                                                                                                                                                                                    | -                                            | 1                    | 1                                                                                                                                                                 |                               | C                                                                                                                             |                                                                                                                                                        |
| 33) United Republic of Tanzania | 77) <i>Balearica regulorum</i><br>78) <i>Kinyongia fischeri</i><br>79) <i>Kinyongia tavetana</i>                                                                                                                                                                                                                           | 2 May 2013<br>3 February 2016<br>3 February 2016                                                                                                                                           | 3 (0)                                        | -                    |                                                                                                                                                                   |                               | A                                                                                                                             | **                                                                                                                                                     |